

Saguenay, le 19 mai 2015

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec

A l'attention de Mme Renée Poliquin, Coordonnatrice du secrétariat de la commission

OBJET : MÉMOIRE LAC À PAUL ARIANE PHOSPHATE

Madame,

Nous sommes des villégiateurs et avons un chalet sur les Monts-Valin au kilomètre 21. Notre chalet est situé sur le Lac Huard à moins de 100 pieds de la route principale et du tracé proposé.

Concernant le projet Ariane Phosphate, nous sommes très préoccupés et surtout en désaccord pour plusieurs raisons et interrogations qui n'ont pas été éclaircies lors de la première partie de l'audience publique.

Les raisons sont les suivantes :

Le bruit extrême que font les camions et ce au 11 minutes. On nous dit que les décibels seront respectés et bien moi j'en doute. Quand ton chalet est situé dans le creux entre deux grosses côtes la puissance des moteurs et le jacob nous sommes très septiques que les décibels (40) à proximité des chalets soient respectés. Et n'allez surtout pas nous dire qu'il va avoir un responsable sur la route pour contrôler. Il n'a aucune étude qui a été faite sur les décibels.

La poussière que va générer ces camions 24 heures sur 24 heures au 11 minutes. Et qui dit poussière dit sécurité pour les gens qui rencontrent ces camions.

On nous parle qu'on va mettre des abrasifs deux fois par année ou au besoin. Au besoin de qui et où. Et qui dit abrasif dit ruissellement dans les fossés et aussi même dans nos ruisseaux aux abords de la route.

Près de notre chalet justement il y a une frayère sur le bord du chemin. Qui va leur indiquer ces choses là car on nous mentionnait qu'ils en mettraient pas près des ruisseaux. Donc si vous faites le parcours du chemin, vous allez vite vous apercevoir qu'il a beaucoup de ruisseaux et même qui en a qui sont sous terre qu'on ne voit pas sur le bord du chemin mais qui déverse dans nos lacs.

Quand on va rencontrer ces camions avec cette poussière, c'est très dangereux et surtout que ce n'est pas un camion que nous allons rencontrer mais plutôt deux.

On nous parle que pour accommoder la clientèle et surtout pour une question de sécurité, les camions ne voyageront pas du Vendredi midi au Dimanche. Qu'est-ce que vous en faites des autres journées de la semaine. Les personnes retraitées comme nous qui justement les fins de semaine pour eux c'est tout le temps. Ce n'est pas pour autant moins dangereux et je dirais peut-être plus encore car durant la semaine c'est beaucoup des touristes qui la plupart c'est leur première expérience et ne sont pas habitués à cohabiter avec ces gros camions et pour bien des gens ils n'ont même pas les véhicules adaptés.

On nous parle qu'ils ont tout fait pour minimiser la pollution. Et bien j'en doute et qui nous prouve qu'une fois le projet accepté qu'on nous disait qu'il y aurait des camions au gaz liquide et que par après finalement ce n'est pas le cas.

Vous mentionnez qu'il va avoir une période de dégel mais pas plus de trois semaines car vous avez temps de jours par année qu'il faut que vous transportiez. Qu'est-ce qui va arriver si la période est plus longue que prévue car il faut bien s'entendre, il y a vraiment des changements climatiques différents sur 230 kilomètres de chemin. Et si durant l'hiver il y a des jours que le chemin est fermé pour cause de tempête ? Allez vous empiétez sur les fins de semaine ?

Le chemin proposé n'est pas acceptable car les Monts-Valin en premier lieu est un site exceptionnel et surtout récréatif.

Ce n'est pas seulement la fin de semaine qu'il y a de la vie et de la circulation. Il y a durant les vacances. Sur semaine il y beaucoup de touristes pour les pourvoires, l'hiver les motoneigistes, et surtout les amants de la nature.

Lors de la première partie de l'audience, on nous comparait souvent à la Zec des Passes Dangereuses pour les chemins et pour l'abrasif ainsi que les statistiques pour la circulation. On ne compare pas tout à fait la même chose. Le dénivelé de la route n'est vraiment pas du tout la même chose. Demandez au camionneur qu'est-ce qu'il en pense du chemin des Mont-Valin. C'est deux routes vraiment différentes et qui ne se comparent pas.

Ce chemin n'est pas acceptable et en plus s'y joint à ce projet un deuxième port qui devra être construit face à l'autre déjà existant.

Ce qui devrait être modifié dans ce projet, c'est vraiment le tracé du chemin. Nous considérons qu'un chalet à moins de 100 pieds d'une route avec une circulation 24 heures sur 24 heures avec des camions au 11 minutes (deux à la fois) est vraiment un problème pour plusieurs facteurs dont la valeur de notre propriété, le confort, la pollution, la

poussière, la tranquillité et surtout le respect de nous qui depuis 20 ans ont travaillé, investi pour se construire un havre de paix, ont payés toujours plus chers nos taxes parce qu'on nous disait qu'on faisait partie d'un site exceptionnel et que c'était normal de payer plus cher vu la proximité des lieux, mais si le projet est accepté et bien tout s'écroule ce qui était supposé être notre **petit coin de paradis** pour une retraite bien méritée sera un **enfer** que j'ose croire que nous ne méritons pas.

Denis Belley Marthe Lavoie

Denis Belley & Marthe Lavoie
JONQUIERE (Québec)